

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1 Réunion du 13 septembre 2025

Le 13 septembre 2025, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »), dont le siège social est sis 2-4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL, se sont réunis au siège social susmentionné sur convocation du Président par courrier électronique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Participaient aux débats en tant que membres à voix délibérative :

- **TANGUY ERIC, Président (représentant également AZEMA JEAN)**
- **PEYTAVIN ANNIE (représentant également GENSON MICHEL)**
- **FLORENT SEBASTIEN (représentant également SIBILLA CHRYSTÈLE)**
- **COLLOT ISABELLE**
- **GONCALVES-MARTINS SEBASTIEN (représentant également MELI MARIE-ANGE)**
- **VIALA DELPHINE (représentant également SIMON OLIVIER)**
- **DE BERNON FRANCOISE (représentant également LE THOMAS VIVIANE)**
- **GOUX RICHARD**
- **ANATOLE MARC-OLIVIER**
- **ROSCOUET MARIE (représentant également JUAN STÉPHANE)**
- **VANDERBEEKEN STEFAN**
- **BELARBI CHRISTELLE**
- **PAPIN GUILLAUME**
- **FOUCHER SABINE**
- **DUSSUD LAETITIA**
- **DURAND CHRISTOPHE**
- **DUFOUR ISABELLE**
- **ARIA ALAIN**
- **COZZI MICHEL**
- **MOURADIAN CHRISTINE**
- **SAGOT ERIC**

Conformément à l'article 16 des statuts et en sa qualité de Président de la FFvolley, Éric TANGUY préside la séance. Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, le Secrétaire Général aura la charge de l'établissement du présent procès-verbal.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre requis pour la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 14 des statuts.

Assiste avec voix consultative conformément à l'article 14 des statuts :

- **LARZUL JEAN-LOUIS – Président du Conseil de Surveillance**

Assistent sur invitation du Président :

- **MABILLE GERARD – Président de la Commission Fédérale Statuts & Règlements**
- **DURAND ANTOINE – Directeur Exécutif**
- **GUIGUET AXELLE – Directrice Technique Nationale**
- **DRU ALEX – Secrétaire du CSE**

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFvolley (Eric TANGUY)

2. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV (Joëlle LOGEAIS représentant Jean AZEMA)

3. POLE DTN (Axelle GUGUET)

4. POLE ADMINISTRATIF (Antoine DURAND)

- ✓ Approbation et présentation des procès-verbaux :
 - Procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 juillet 2025
 - Approbation du PV de la CF des Statuts et Règlements n°19 du 29 juillet 2025 (adopté par le BE exceptionnel du 30 juillet 2025) concernant le transfert des droits sportifs VENELLES
- ✓ Présentation des procès-verbaux des CF Appel, CF Discipline, Conseil Supérieur DNACG et CACCF
- ✓ Ressources Humaines : point de situation
 - Recrutement en contrat à Durée Déterminée :
 - ➔ Youssef KROU, Entraîneur des Equipes de France Jeunes de Beach et Entraîneur Adjoint des Equipes de France A' de Beach du 27 août 2025 jusqu'au 26 août 2026 inclus
 - Recrutement en contrat à Durée Indéterminée :
 - ➔ Margot BOUCHER, Secrétaire Pôle Performance à compter du 1er septembre 2025 en Contrat à Durée Indéterminée
 - ➔ Nicolas MOUSSU, Responsable Comptable à compter du 29 septembre 2025 en Contrat à Durée Indéterminée
 - Recrutement en contrat d'alternance :
 - ➔ Chams-Eddine KARTI, Apprenti Comptable de l'Institut de Formation à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 29 août 2027 inclus
 - ➔ Anaëlle DION-LE QUERREC, Apprentie au service sportif à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 août 2027 inclus
 - ➔ Clément LOLIC, Apprenti, Assistant Chef de Projets Numériques à compter du 2 septembre 2025 jusqu'au 28 août 2026 inclus
 - ➔ Marylou HUREAU, Apprentie, Assistante Chef de Projets Numériques à compter du 2 septembre 2025 jusqu'au 28 août 2026 inclus
 - ➔ Claudia FASO, apprentie au service juridique à compter du 10 septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026 inclus
 - ➔ Antonin COURRIOUX, Apprenti RSO à compter du 8 septembre 2025 jusqu'au 30 août 2026

5. POLE FINANCIER (Anne PEYTAVIN)

6. POLE SPORTIF (Michel COZZI)

- ✓ Point Réunion CF Sportive / CR Sportives du 31/08

✓ Approbation des RPE :

- COUPE DE France M13
- COUPE DE France M15
- COUPE DE France M18
- COUPE DE France M21
- COUPE DE France SENIORS FEMININE FEDERALE
- COUPE DE France SENIORS MASCULINE FEDERALE
- COUPE DE France SENIORS FEMININE PRO
- COUPE DE France SENIORS MASCULINE PRO

✓ Point d'information Volleyades / Mini-volleyades 2026

- Volleyades à Brest le dernier week-end d'avril 2026
- Mini-volleyades : transfert de l'organisation de la LRvolley Ile-de-France à la LRvolley Normandie

- *Pause déjeuner* -

7. POLE OUTDOOR (Guillaume PAPIN)

- ✓ Propositions de la CF Outdoor quant à la formule de Coupe de France M15 et M18 (cf. PV N°9 du 30 juillet 2025)

8. POLE FORMATION

- ✓ Modification tarifaire et réglementaire de la Formation Continue Amateure (FCA) :

- Une « Cotisation Annuelle par club avec a minima une équipe engagée en Championnat N2/N3 » fixée à 60 € ;
- Une FCA ouverte en option aux clubs engagés en divisions régionales et départementales

9. POINTS DIVERS

- ✓ Point d'avancement Organisation VNL 2026

1. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY (Eric TANGUY)

Eric TANGUY prend la parole et fait un point d'étapes sur les actualités importantes de la FFvolley :

- Performance plus que prometteuse de l'équipe de France féminine, pour la première fois de l'histoire en quarts de finale contre le Brésil : les filles sont encore montées en puissance et poursuivent la dynamique enclenchée via le « projet 2024 » initiée en 2017 en collaboration et concomitamment au recrutement d'Axelle GUIGUET comme Directrice Technique Nationale ; des débats budgétaires difficiles ont été menés à l'époque mais nous avons tenu le cap depuis et, une fois de plus, nous avons raison ; il n'y avait pas de raison que les femmes ne réussissent pas si nous les mettions dans les meilleures conditions avec des staffs de haut niveau pour les accompagner : elles sont désormais classées au 13^{ème} rang mondial et je suis très fier de nos filles, qui ont même été au-delà de nos prévisions ;
- Sur les licences, un premier bilan de la saison 2024/2025 a pu être effectué : plus de 241k licences dont plus de 166k licences payantes (+ 7%) ; le développement des projets OUTDOOR n'y est pas étranger avec une progression à deux chiffres licences sur le secteur dédié ; à noter qu'il s'agit d'une croissance forte depuis plusieurs saisons et pas seulement sur l'année post-Jeux Olympiques ; à cet égard, les licences non payantes étant comptabilisées par le ministère chargé des Sports comme des titres de participation, il est initié une réflexion par laquelle les pass SMASHY, aujourd'hui encore non comptabilisés dans le chiffrage de l'impact fédéral, seraient comptabilisés au même titre que les licences Évènementielles ; pour le lancement de 2025/2026, on remarque une forte avance du nombre de licenciés 2025/2026 de date à date, sans doute du fait du lancement de la plateforme myFFvolley 3.0 ;
- Sur le volet évènementiel, les travaux quant à l'organisation d'une étape de poule de la Volleyball Nations League fin juin 2026 se poursuivent : sera présenté lors de cette réunion un tableau comparatif réalisé par notre prestataire SPARTNER afin d'effectuer le choix de l'équipement et lancer les opérations concrètement ;
- Vente de l'ancien siège fédéral de Choisy-le-Roi : les travaux commencent sous peu pour le déplacement du transformateur ENEDIS ;

Ensuite, Eric TANGUY procède à la remise de médailles d'administrateurs qui n'avaient pas pu être présents à l'Assemblée Générale d'Antibes fin mai 2025 :

- Médaille de bronze pour Isabelle DUFOUR
- Médaille d'argent pour Sabine FOUCHER

2. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV (Joëlle LOGEAS représentant Jean AZEMA) – absents

3. POLE DTN (Axelle GUIGUET)

Axelle GUIGUET prend la parole, l'intervention portant sur les sujets suivants :

- Beach-Volley :
 - o Europe de Beach-Volley :
 - Filles : Paire VIEIRA-CHAMEREAU vice-championne d'Europe : résultat historique et presque inattendu
 - Garçons : Paire GAUTHIER-RAT/ROTAR : 5^{ème}
 - o Titre U22 pour CANET/ROTAR
 - o U20 Europe : belle médaille d'argent
 - o Europe U18 en septembre : de bon augure pour la suite et dans la continuité des résultats des Seniors
 - o Universiades : 3^{ème} place
 - o Pôle France : davantage de recrues avec une volonté d'élargissement ; à noter une plus grande facilité à recruter, cette dynamique de développement étant un signe positif)
 - o Création d'un pôle aux Caraïbes l'an prochain

- Volley-ball :
 - o Garçons :
 - Seniors :
 - VNL : Final 8 avec une équipe très jeune en poule (5^{ème})
 - Mondiaux à venir
 - U19 champions du monde (la FFvolley conserve le titre dans cette catégorie)
 - Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) : équipe U17 2^{ème}
 - Europe U16 : 3^{ème}
 - Mondiaux U21 : 5^{ème} (en l'absence de HENNO et SEDDIK)
 - Equipe U22 : TQCE remporté avec qualification pour les Europe l'an prochain
 - o Filles :
 - Seniors :
 - VNL : 9^{ème}
 - Mondiaux : Quarts de finale
 - Désormais 13^{ème} au ranking mondial.
 - Europe U16 : 7^{ème}
 - Universiades (A') : 12^{ème}
- Volley Assis :
 - o Garçons : 11^{ème} aux Mondiaux
 - o Filles : 8^{ème} aux Mondiaux
 - o Coupe du Monde aux US en novembre 2025 : intérêt stratégique pour une qualification aux JO 2028

4. POLE ADMINISTRATIF

a. Approbation et présentation des procès-verbaux :

Antoine DURAND prend la parole, l'intervention portant sur les sujets suivants :

i. Procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 juillet 2025

- ii. Approbation du PV de la CF des Statuts et Règlements n°19 du 29 juillet 2025 (adopté par le BE exceptionnel du 30 juillet 2025) concernant le transfert des droits sportifs VENELLES

RESOLUTION : Les procès-verbaux susmentionnés soumis à l'approbation des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

b. Présentation des procès-verbaux des CF Appel, CF Discipline, Conseil Supérieur DNACG et CACCF

c. Ressources Humaines : point de situation

Antoine DURAND prend la parole, en faisant un état de situation des ressources humaines de la FFvolley :

i. Recrutement en contrat à Durée Déterminée :

- ➔ Youssef KROU, Entraîneur des Equipes de France Jeunes de Beach et Entraîneur Adjoint des Equipes de France A' de Beach du 27 août 2025 jusqu'au 26 août 2026 inclus

ii. Recrutement en contrat à Durée Indéterminée :

- ➔ Margot BOUCHER, Secrétaire Pôle Performance à compter du 1er septembre 2025 en Contrat à Durée Indéterminée
- ➔ Nicolas MOUSSU, Responsable Comptable à compter du 29 septembre 2025 en Contrat à Durée Indéterminée

iii. Recrutement en contrat d'alternance :

- ➔ Chams-Eddine KARTI, Apprenti Comptable de l'Institut de Formation à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 29 août 2027 inclus
- ➔ Anaëlle DION-LE QUERREC, Apprentie au service sportif à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 août 2027 inclus
- ➔ Clément LOLIC, Apprenti, Assistant Chef de Projets Numériques à compter du 2 septembre 2025 jusqu'au 28 août 2026 inclus
- ➔ Marylou HUREAU, Apprentie, Assistante Chef de Projets Numériques à compter du 2 septembre 2025 jusqu'au 28 août 2026 inclus
- ➔ Claudia FASO, apprentie au service juridique à compter du 10 septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026 inclus
- ➔ Antonin COURRIOUX, Apprenti RSO à compter du 8 septembre 2025 jusqu'au 30 août 2026

Antoine DURAND indique enfin qu'un premier séminaire du personnel de la FFvolley est organisé les 30/09 et 01/10, notamment pour intégrer toutes ces recrues ; le siège fédéral sera corollairement fermé ces deux jours.

d. Actualités de la CF Arbitrage

Stefan VANDERBEEKEN prend la parole, en faisant un état de situation des actualités de la CF Arbitrage de la FFvolley :

- Objectif numéro un de cette rentrée de la CF Arbitrage : la mallette pédagogique est en cours de diffusion auprès des destinataires-bénéficiaires ;
 - o Présentation faite au pôle formation de la CF Arbitrage et à certaines CRA
 - o Instrument clef d'une véritable formation initiale en arbitrage
 - o La mallette 1^{er} niveau est d'ores et déjà prête à être distribuée, afin de recruter et fidéliser les jeunes arbitres, avec un contenu spécifique dédié :
 - Premiers gestes d'arbitrage
 - Tryptique sur la gestuelle auprès du public (pédagogie)
 - Consignes FFvolley & Consignes LNV
 - o La mallette 2^{ème} niveau est en cours de préparation
- Objectif numéro deux : bien diffuser les nouvelles règles (en test sur la VNL depuis mi-juillet) maintenant validées par le Board de la FIVB :
 - o Webinaires (notamment transmis aux CRA)
 - o Contenu sur l'Espace Arbitres
 - o Webinaires auprès de la LNV
- Objectif numéro trois : bien diffuser les bonnes pratiques en termes d'application des principes de laïcité (mémo également disponible sur l'espace Arbitres)
- Autre actualité : stage international d'arbitrage prévu à Vichy en mai 2026 dans le cadre des finales du Championnat de France Elite AVENIR ;

5. POLE FINANCES (Annie PEYTAVIN)

Annie PEYTAVIN prend la parole, en faisant un état de situation financière de la FFvolley :

- Un premier arrêté des comptes 2025 étant prévu au 30 septembre, aucun chiffrage très précis sur l'atterrissage 2025 ne peut être donné ;
- Période logiquement faste sur le volet de la trésorerie avec le début de saison et les paniers qui rentrent ;
- Signe encourageant sur le volet événementiel : la majorité des organisations sont bénéficiaires sur cette année 2025, hormis les finales de Coupe de France professionnelles.

6. POLE SPORTIF (Michel COZZI)

a. Point Réunion CF Sportive / CR Sportives du 31/08

Michel COZZI prend la parole, en faisant un compte-rendu de la réunion susmentionnée (cf. annexe).

b. Approbation des RPE :

1. COUPE DE France M13
2. COUPE DE France M15
3. COUPE DE France M18
4. COUPE DE France M21
5. COUPE DE France SENIORS FEMININE FEDERALE
6. COUPE DE France SENIORS MASCULINE FEDERALE

7. COUPE DE France SENIORS FEMININE PRO
8. COUPE DE France SENIORS MASCULINE PRO

RESOLUTION : Les RPE susmentionnés soumis à l’approbation des administrateurs sont adoptés à l’unanimité.

c. Point d’information Volleyades / Mini-volleyades 2026

1. Volleyades à Brest le dernier week-end d’avril 2026
2. Mini-volleyades : transfert de l’organisation de la LRvolley Ile-de-France à la LRvolley Normandie

Antoine DURAND informe les administrateurs des actualités susmentionnées quant à l’organisations des Volleyades et Mini-Volleyades 2026.

7. POLE OUTDOOR (Guillaume PAPIN)

- a. Propositions de la CF Outdoor quant à la formule de Coupe de France M15 et M18 (cf. PV N°9 du 30 juillet 2025)

Guillaume PAPIN prend la parole en présentant la proposition de changement de format de la Coupe de France de Beach-Volley (cf. annexe).

RESOLUTION : La proposition susmentionnée et décrite en annexe soumise à l’approbation des administrateurs est adoptée à l’unanimité.

8. POLE FORMATION

- a. Modification tarifaire et réglementaire de la Formation Continue Amateure (FCA) :
 1. Une « Cotisation Annuelle par club avec a minima une équipe engagée en Championnat N2/N3 » fixée à 60 € ;
 2. Une FCA ouverte en option aux clubs engagés en divisions régionales et départementales

Antoine DURAND prend la parole en présentant la modification tarifaire et réglementaire de la FCA susmentionnée.

RESOLUTION : La proposition de modification susmentionnée et décrite en annexe soumise à l’approbation des administrateurs est adoptée à l’unanimité.

9. POINTS DIVERS

a. Point d'avancement Organisation VNL 2026

Eric TANGUY prend la parole afin de faire un point d'avancement de l'organisation de la Volleyball Nations League fin juin 2026, résumé comme suit (cf. Annexe) :

- Process en cours :
 - o 1. Consultation auprès des collectivités volontaires : 7 villes ont déposé un dossier avec proposition d'organisation et accompagnement financier
 - o 2. Demande de subvention auprès de la DIGES afin de sanctuariser un accompagnement étatique
- Réponses à date à la consultation :
 - o Lille :
 - Equipement : Stade Pierre MAUROY avec toit donc à transformer en magnifique Palais des Sports (27k places) ;
 - Hébergement : capacité hôtelière conforme ;
 - Accompagnement financier :
 - 250k Métropole
 - 50k billetterie Métropole garantie
 - Risque budgétaire important : sur 4 millions d'euros de budget, risque compris entre 750k et 1M € (explication : 945k € de location + 800k € d'aménagement de l'équipement)
 - o Orléans :
 - Equipement : Salle COMET avec 7k places assises mais on est montés à 9,5k (places debout) en 2023 ; Salle d'échauffement inutilisable
 - Hébergement : capacité hôtelière en dessous du cahier des charges VNL
 - Accompagnement financier :
 - 150k € de la Métropole, 75k € Département, 75k € Région
 - Risque budgétaire faible : sur 1,7 million d'euros de budget, risque compris entre 0 et 120/130k € (explication : 153k € de location + 67k € d'aménagement de l'équipement)
 - o Poitiers :
 - Equipement : Arena Futuroscope avec 4200 places assises
 - Hébergement : capacité hôtelière conforme ;
 - Accompagnement financier :
 - Département 300k €
 - Risque budgétaire faible : sur 1,7 million d'euros de budget, risque compris entre 150 et 200k € (explication : 146k € location + 60k € d'aménagement de l'équipement)
 - o Vendée :
 - Equipement : Vendéespace avec 4k places
 - Capacité hôtelière limitée / Autres : Localisation plus compliquée à mettre en œuvre
 - Accompagnement financier :
 - 350k €
 - Risque budgétaire faible : sur 1,6 million d'euros de budget, risque compris entre 100 et 150k € (explication : 104k € location + 60k € d'aménagement de l'équipement)
 - o Cesson :
 - Equipement : Glaz Arena avec 4,5k places
 - Capacité hôtelière conforme
 - Accompagnement financier :
 - 35k €

- Risque budgétaire important : sur 1,6 million d'euros de budget, risque compris entre 300 et 400k € (explication : 95k € location + 60k d'aménagement de l'équipement)
- Paris :
 - Equipement : Adidas Arena ave 7 à 8k places
 - Capacité hôtelière conforme
 - Accompagnement financier :
 - 100k € Région
 - Risque budgétaire quasiment nul malgré 205k € location + 67k d'aménagement de l'équipement et charges billetterie à hauteur de 17%

La recommandation du Président est d'attribuer l'organisation de la VNL 2026 à Orléans, au regard du dossier solide rendu conjointement par les collectivités locales.

RESOLUTION : La recommandation d'attribuer l'organisation de la VNL 2026 à Orléans susmentionnée soumise à l'approbation des administrateurs est suivie à l'unanimité (1 abstention).

b. Proposition de collaboration/prestation du Musée National du Sport (Nice)

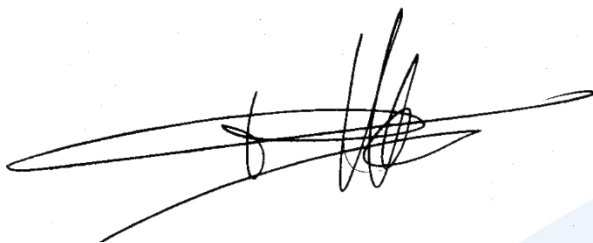
Eric TANGUY indique que le Musée National du Sport a proposé de mettre en œuvre, dans le cadre des 90 ans de la FFvolley (2 février 2026) une exposition itinérante sous forme de kakémonos (une vingtaine de contenus visuels sur l'histoire du volley en France) produits à partir des recherches effectuées par les archivistes du Musée, ce sur la base de plus de 400k document archivés.

La proposition commerciale du Musée est comprise entre 5k € (prestation basique) à 25k € (avec possibilité d'ajouter un panneau sur l'histoire de chaque Ligue).

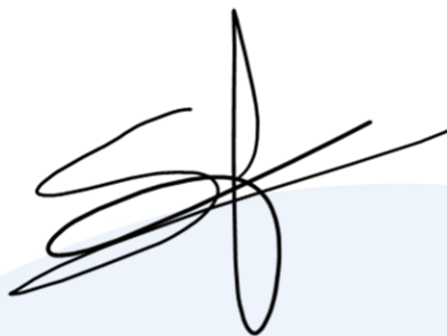
RESOLUTION : La proposition d'accepter la prestation du Musée National du Sport à hauteur de 25k € susmentionnée soumise à l'approbation des administrateurs est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures 00 le 13 septembre 2025.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.



Le Président
Eric TANGUY



Le Secrétaire général
Sébastien FLORENT